



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Direction départementale des territoires

**Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles  
d'inondations (PPRNPi) du val d'Allier issoirien  
Révision partielle sur le territoire des communes de  
BRENAT, ISSOIRE, LE BROC, LES PRADEAUX, NONETTE-ORSONNETTE, ORBEIL et  
PARENTIGNAT.**

**Contenu du dossier d'enquête publique**

**I- Les documents spécifiques à l'enquête publique :**

- Arrêté préfectoral du 14 février 2018 prescrivant l'enquête publique relative au projet de PPRNPi
- Décision de nomination de Monsieur Charles JEANNEAU en tant que Commissaire enquêteur
- Bilan de la concertation et ses annexes
- Note comprenant les informations environnementales
- Erratum

**II- Avis des collectivités et organismes consultés :**

- Brenat
- Issoire
- Nonette-Orsonnette
- Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

**III- Le projet de PPRNPi :**

- La note synthétique de présentation de la révision
- Arrêté préfectoral du 13 juillet 2016 prescrivant la révision partielle du PPRNPi
- La note de présentation
- Le règlement
- Les cartes de zonage réglementaire

**IV- Les annexes du PPRNPi :**

- Le plan d'assemblage de la carte des aléas
- Les cartes des aléas
- Le synoptique de la carte des enjeux
- Les cartes des enjeux

*Prescription de la révision : 13 juillet 2016*